

LA MALADIE CONTRACTÉE EN SERVICE

**0.2** jour

APPRÉCIER L'IMPUTABILITÉ AU SERVICE DES MALADIES CONTRACTÉES EN SERVICE

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES MALADIES MENTIONNÉES DANS LES TABLEAUX DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- › La portée de la présomption d'imputabilité
- › Les conditions posées par le tableau : désignation, délais de prise en charge et travaux susceptibles de provoquer la maladie

Appliquer : étude d'un tableau de maladie professionnelle

LES MALADIES HORS TABLEAU : DES MALADIES CONTRACTÉES EN SERVICE ?

- › L'appréciation de l'imputabilité au service d'une maladie non désignée par un tableau
- › Les conditions de lien direct et essentiel avec l'exercice des fonctions et du taux d'IPP

LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE L'IMPUTABILITÉ D'UNE MALADIE

- › La recevabilité de la demande de l'agent
- › La saisine du Médecin du travail, du Médecin agréé et du Conseil médical en formation plénière
- › Les risques contentieux

OBJECTIFS

- Intégrer les notions de maladie contractée en service et de maladie professionnelle.
- Apprécier l'imputabilité au service d'une maladie contractée en service.
- Mettre en œuvre la procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service de la maladie.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un format idéal pour une mise à jour rapide de ses connaissances

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et directeurs des services RH/personnel, responsables des services sociaux, du service médical, hygiène/santé/sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

270 € HT - Réf : VRE-INC3

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 6 mai 2024 (matin)
le 21 novembre 2024 (matin)

Participant(e)

Mme M. Nom.....
 Prénom.....
 Fonction.....
 E-mail
 (obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
 Tél. (ligne directe).....
 Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....
 Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre
 pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

Formation choisie

Titre.....
 Référence.....
 Dates.....
 Lieu.....
 Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,
 à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
 Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
 Adresse.....
 Code postal | | | | | Ville.....
 Téléphone..... Fax.....
 N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
 Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
 Service/Fonction.....
 Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
 Nom.....
 Prénom.....
 Service/Fonction.....
 E-mail.....
 Libellé de la facture.....

 Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre
 service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
 Numéro de prise en charge.....
 Adresse de votre OPCO.....

 Code postal | | | | | Ville.....
 Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO